



## **PROTCOLE ET PRATIQUE DIPLOMATIQUE**

### **PROGRAMME**

Le Protocole recouvre un grand nombre d'activités. Elles sont liées notamment au cérémonial de la République, aux déplacements du Président de la République et du Premier Ministre et aux visites de dignitaires étrangers. Le Protocole organise également conférences internationales et sommets, attribue les distinctions honorifiques nationales, prépare les traités et accords internationaux et gère le corps diplomatique et consulaire résidant en France.

Les modules présentés dans le cadre de l'Académie diplomatique aborderont ces nombreuses compétences de façon pratique et transposable dans les domaines professionnels respectifs des participants.

Modules présentés :

### **HISTOIRE DU PROTCOLE**

À travers la relation des origines et de l'histoire du Protocole, de l'Antiquité à nos jours, ce module cherchera à mettre en évidence la raison d'être du Protocole et à aider à sa définition.

Il fera notamment apparaître comment sa nécessité a été ressentie par les différents peuples et civilisations dans leurs rapports mutuels, et comment le Protocole a su s'adapter à l'évolution des relations internationales et des comportements sociaux.

Le rôle stabilisateur et de transition du Protocole, notamment lors de crises historiques majeures, sera abordé.

Enfin, les participants découvriront comment, loin d'être la survivance de pratiques surannées, le Protocole, par son constant renouvellement, participe de la modernité des rapports inter-étatiques qu'il accompagne jusqu'à aujourd'hui.

L'exposé sera illustré d'anecdotes historiques ayant trait au Protocole et à ses manifestations variées au gré des siècles.

## ACCORDS ET TRAITES

La notion d'accords et de traités sera en premier lieu abordée à travers un rappel du droit international et du droit administratif français.

La vie des accords internationaux sera ensuite évoquée: buts politiques, négociation, signature, conservation, ratification, entrée en vigueur, application, dénonciation.

## LETTRES DE CREANCES

Les participants découvriront l'origine, l'histoire et la définition de la lettre de créance, ainsi que sa valeur juridique. Le cheminement de la lettre de créance (choix d'un Ambassadeur par le chef de l'Etat, nomination, remise, agrément en conseil des ministres, remise au chef de l'Etat) sera également présenté.

## PRIVILEGES ET IMMUNITES DIPLOMATIQUES

Les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques (1961) et consulaires (1963) sont les textes internationaux régissant les rapports diplomatiques et consulaires entre pays. C'est notamment en fonction de ces conventions que le personnel diplomatique et consulaire bénéficie de l'immunité diplomatique.

## DISTINCTIONS HONORIFIQUES

L'exposé portera notamment sur l'origine des distinctions honorifiques, leur définition et le processus d'attribution (mémoire de proposition, rôle du Protocole, promotions).

## PRESEANCES

La présentation s'attachera à définir les termes "préséance", "étiquette" et "rang" pour mieux appréhender leur emploi.

Les préséances en France reposent sur un décret de 1989 modifié en 1995. Après avoir abordé ces textes, l'exposé portera sur le concept de "représentation", les préséances dues aux personnes non mentionnées dans le décret, et son application dans diverses situations (cortège, placement dans une église, une tribune, etc).

Les préséances internes (Ministère des Affaires étrangères et européennes, Ambassades, Consulats, Union européenne) seront évoquées. Enfin, l'exposé soulignera que les préséances revêtent une importance politique, et que leur ordre est en constante évolution.

## INVITATIONS

Les participants découvriront les règles présidant à l'organisation de réceptions, déjeuners et dîner officiels:

- les invitations (cartons, libellés, gestion des listes et préséances) ;
- les plans de tables, la mise en place ;
- l'accueil des invités.

Des exercices permettront aux participants de mettre en pratique ces enseignements.

## **ORGANISATION DE SOMMETS ET DE CONFERENCES INTERNATIONALES**

M. Philippe BOISSY

Plusieurs services du Protocole, compétents pour la logistique, le cérémonial et la gestion des événements, interviennent dans l'organisation des conférences et des sommets, en France ou à l'étranger.

La présentation cherchera à définir la notion de « conférence » et de « sommet », et à déterminer le rôle de coordinateur du Protocole vis-à-vis de l'ensemble des services (Ministères, Préfectures, etc.) participant à l'organisation des conférences ou des sommets.

Les participants aborderont les aspects de prévisions budgétaires, de passation de marchés publics, de recrutement d'experts techniques, ainsi que les relations entretenues avec les Ambassades à Paris.

Des exemples récents seront présentés aux participants :

- l'organisation d'une conférence internationale à Paris : Sommet de l'Union pour la Méditerranée du 13 juillet 2007;
- l'organisation d'une conférence internationale en collaboration avec un autre ministère : 2<sup>ème</sup> conférence sur la migration et le développement des 24-25 novembre 2008;
- organisation d'un sommet tripartite hors de Paris : Sommet UE-Russie du 14 novembre 2008 à Nice.

Des activités interactives seront proposées, comme une négociation entre un agent du Protocole et un diplomate représentant la partie invitée à un sommet, et la mise en place d'un plan de salle et d'un plan de table.

## **VISITES**

Fabrice MAIOLINO, Yann BATTEFORT

Les visites de chef d'Etat, de Gouvernement ou de Ministres des Affaires étrangères peuvent revêtir des réalités diverses, en fonction de leur qualification (de travail, officielle, d'Etat). Ce module s'attachera à décrire la préparation des visites, la nature des relations avec les ambassades ainsi que la coordination par le Protocole des moyens de l'Etat (sécurité, autorisations administratives) et logistiques (cortèges, transport et hébergement).

## **PROTOCOLE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

M. Frédéric BILLET

Ce module présentera les aspects propres au cérémonial de la Présidence de la République et aux activités du Chef de l'Etat.

## **GASTRONOMIE ET DIPLOMATIE**

Mme Valérie LE GALCHER-BARON

Ce module adressera les questions liées à la relation entre gastronomie et diplomatie.

## **TABLE-RONDES**

*Ces table-rondes interactives permettent aux participants de rencontrer et d'échanger avec des praticiens et des diplomates expérimentés afin de partager leur expérience et leur savoir-faire diplomatiques:*

### **FONCTION DIPLOMATIQUE**

Ambassadeur Jean-Claude Cousseran

### **ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX**

Ambassadeur André Lewin

## **ATELIER MEDIA ET DIPLOMATIE**

Kris Janowsky

*Cet atelier vise à fournir aux participants les outils et les techniques nécessaires pour mieux gérer la relation avec les médias.*

## **VISITE DU PALAIS DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU CENTRE DE CRISE**